

Télétravail: la direction refuse le dialogue social !!

Nous avons reçu la réponse de la direction (voir copie mail ci-dessous) 2 jours après la diffusion de notre [Flash .info n°7](#).

La Direction répond à notre demande par la négative et esquive donc de prendre en compte vos préoccupations en se retranchant derrière les publications existantes.

Malheureusement, il ne s'agit bien là que de publications et non de textes faisant office de références juridiques. Le gouvernement utilise d'ailleurs la même technique pour éviter d'aborder franchement les questions que posent le recours massif au télétravail. Le patronat, Medef en tête, ne peut qu'approuver cette démarche, qui plus est en trainant des pieds pour ne pas ouvrir de négociations interprofessionnelles rapidement.

L'Ugict-CGT pense qu'il est primordial que le télétravail soit encadré par un accord, pour en fixer conjointement les limites correspondantes à chaque métier.

Depuis le 11 mai, date à laquelle de nombreux salariés ont repris en télétravail, nous recevons chaque jour des questions sur les conditions de celui chez Renault Trucks:

- Les conditions d'installation: surface, bureau, chaise,... tout le monde ne peut pas dédier un espace chez soi, 100% en télétravail devient ingérable. Comment ces conditions précaires sont-elles compensées ?
- Les consommations: électricité, forfait internet, chauffage, etc... Qui les prend en charge ?
- Le repas: qu'est-ce qui remplace la participation entreprise au self ?
- L'assurance: du matériel de l'entreprise chez moi, comment est-il assuré ?
- Mes horaires: OK je peux les aménager, mais qui contrôle ? Et comment sont ils contrôlés ?
- Mon évolution: Comment mon manager juge-t-il mon travail ? Quels impacts sur mon évolution de carrière?
- Ma charge de travail: Déjà le reporting j'en avais par-dessus la tête, mais là c'est le pompon !!! Comment est évaluée ma charge ?
- Comment sont gérés les accidents de travail ?
- Les frontières entre vie privée et vie professionnelle seront « diluées » voir même inexistantes... 2 / 3 jours maxi de télétravail seulement sinon j'ai toujours l'impression d'être au boulot 24/24... La coupure de temps et de lieu est importante.
- .../...

A cette liste viennent s'ajouter les conditions bien particulières liées à la crise du Covid-19:

- Gérer les enfants: je fais 2 journées en une. Impossible de ne travailler qu'en télétravail !
- Le conjoint qui lui aussi télé-travaille: l'open space à la maison !!! Les engueulades pour le boulot !!! Mais où va-t-on ?
- .../...

Tous ces points méritent que l'entreprise s'y intéresse beaucoup plus sérieusement. Il en va de la santé des salariés.

Un risque beaucoup plus sournois est que ce mode de travail devienne la norme. Quels impacts sur nos contrats de travail ? Va-t-on vers une "Ubérisation" de nos métiers ?

- "Déclarez-vous en autoentrepreneur et je vous appelle quand j'ai besoin de vous, et bien sur, aux conditions que je vous ai fixées."

Le télétravail ne doit pas être pris à la légère et vu uniquement comme un moyen de travailler durant cette période de crise. Ce mode de travail va bien au-delà et peut remettre en question bon nombre de nos acquis sociaux.

L'Ugict-CGT est pour le télétravail, car il s'inscrit dans l'évolution de nos métiers. Pour oui, mais à condition qu'il soit choisi par le salarié et encadré par un accord.

L'Ugict-CGT demande depuis 2016 un accord télétravail qui s'avère plus que nécessaire aujourd'hui en dépit de la position arque boutée de la direction qui préfère ne rien négocier pour tirer avantage de la situation.

Alors qu'en négociant un accord, entreprise et salariés ont tout à y gagner.

L'Ugict-CGT vous invite à continuer de poser toutes vos questions auprès de vos managers ou HRBP afin que la direction retrouve le chemin du dialogue social et ouvre des négociations sur ce sujet pour en fixer les limites et les responsabilités de chacun.

Continuez à nous envoyer vos préoccupations, revendications:

Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com

From: Barde Cabucon Olivier <olivier.barde@volvo.com>
Sent: vendredi 15 mai 2020 18:33
To: Toutes les OS
Cc: Fayette Thierry <thierry.fayette@renault-trucks.com>; ...
Subject: Accord de télétravail (demande de négociation)

Bonjour,

L'entreprise Renault Trucks SAS a édicté bien avant la crise sanitaire liée au Covid-19 les règles et principes de l'utilisation occasionnelle du télétravail dans entreprise. Il s'agissait bien évidemment de télétravail choisi.

La crise sanitaire et les recommandations et directives gouvernementales ont imposé, pour un temps, le télétravail aux entreprises et à une partie de leurs salariés. Nous en avons immédiatement fixé les règles et recommandations dans notre communication pour faire face à cette situation exceptionnelle qui nous est imposée : <https://www.renault-trucks.fr/teletravail> (identifiant : votre matricule R ou AXXXXXX avec majuscule, et mot de passe : covid-19).

Des recommandations complémentaires seront diffusées prochainement, notamment pour continuer à accompagner les salariés en télétravail dans cette situation très particulière que nous traversons.

Entretemps, bien évidemment, le sujet du télétravail s'est invité à un niveau national avec la demande d'une négociation interprofessionnelle à ce sujet par des partenaires sociaux. Le gouvernement pour sa part s'est exprimé en jugeant l'arsenal législatif complet sur ce sujet. Des organisations patronales n'ont pas fermé la porte pour un échange ou des groupes de travail. Nous suivrons avec attention ces prochaines discussions à un niveau national, vraisemblablement avant les congés d'été.

Suite à cela, il conviendra bien évidemment pour nous d'en tirer à un moment un bilan, peut-être sous forme de retour d'expériences, pour en distinguer les points positifs et ceux qui seraient à améliorer et éventuellement à en repréciser les enjeux en termes de management, de sociabilisation, etc. En tout état de cause, il n'y a pas de négociation à ouvrir à ce jour sur ce sujet.

Cordialement.

Olivier Barde



Notre site: <http://ugict-r.reference-syndicale.fr>
Nous écrire: Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com

REJOIGNEZ L'UGICT - CGT
La CGT des Ingénieurs Cadres et Techniciens

